

## Communiqué de presse

### Maintien à domicile : une collaboration Vaud – Genève se met en place

L'Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile (AVASAD) et **imad** (Institution genevoise de maintien à domicile) entretiennent depuis de nombreuses années une politique de rencontres et d'échanges fructueux dans l'ensemble des domaines ayant trait au maintien à domicile.

Dans le cadre de la problématique du vieillissement de la population, le maintien à domicile est appelé à continuer à se développer pour éviter des hospitalisations inappropriées ainsi que répondre aux désirs de la grande majorité de la population de pouvoir demeurer chez soit le plus longtemps possible. L'AVASAD et **imad** sont donc confrontés aux mêmes types de défis et d'enjeux. De plus, la volonté des autorités, tant vaudoises que genevoises de favoriser les rapprochements dans l'arc lémanique fait émerger une naturelle communauté de vue et d'esprit.

Cette collaboration s'est concrétisée par la signature, à Genève, le 1<sup>er</sup> février 2013, d'un accord de collaboration entre les institutions, représentées, respectivement, par M. Alain Pecoud, Président AVASAD, M. Jean-Jacques Monachon, directeur général AVASAD, M. Moreno Sella, Président du Conseil d'Administration **imad** et Mme Marie Da Roxa, directrice générale **imad**.

Aux termes de cet accord, la collaboration entre l'AVASAD et **imad** porte notamment sur :

- mettre en place des stratégies conjointes en regard de problématiques communes (par exemple : prise en charge de la clientèle, déplacements et mobilité en lien avec le développement durable, outils de gestion nomades à disposition du personnel, développement des pratiques professionnelles, systèmes d'information, ressources humaines, finances, etc.) ;
- permettre une meilleure visibilité et communication sur les enjeux du maintien à domicile dans l'arc lémanique ;
- participer à la création d'une communauté d'utilisateurs du logiciel commun de gestion de la clientèle pour Vaud / Genève, ainsi que Neuchâtel, dans l'optique de mutualiser les moyens et de créer une dynamique concernant les évolutions du logiciel et des outils y relatifs ;
- favoriser les recherches et les développements d'études de santé publique dans le domaine du maintien à domicile.

Tous renseignements complémentaires auprès de :

- **imad** : Mme Anne-Florence Dami, porte-parole ([anne-florence.dami@imad-ge.ch](mailto:anne-florence.dami@imad-ge.ch))
- AVASAD : Jean-Jacques Monachon, Directeur général ([jean-jacques.monachon@avasad.ch](mailto:jean-jacques.monachon@avasad.ch)), +41 78 845 16 91